



Projet photovoltaïque de Aiffres

LETTRE D'INFO N°1 • Novembre 2026

Photo d'illustration

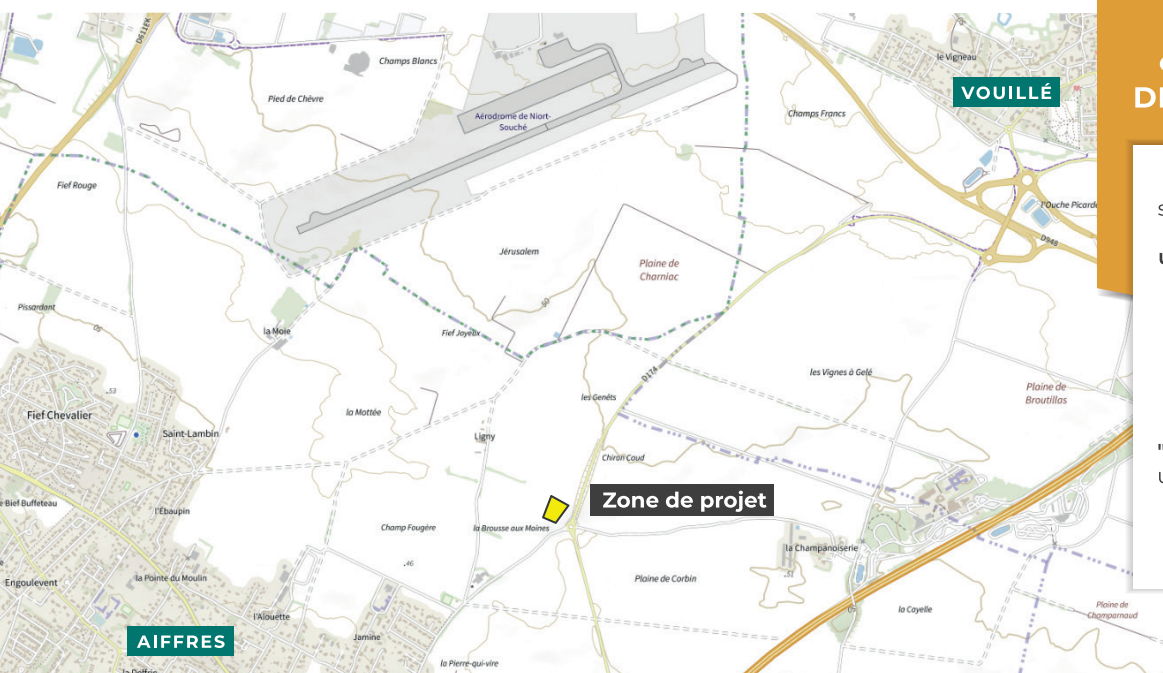
Eolise est une **société française**, indépendante et poitevine spécialisée dans le **développement de projets éoliens et photovoltaïques**. Localisée à Chasseneuil-du-Poitou, elle conduit des projets en Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire. Eolise profite donc d'un **ancrage local**, mais aussi d'une **solide expérience dans le développement de projets d'énergies renouvelables**, grâce à l'expérience de ses fondateurs, actifs dans les énergies renouvelables depuis 20 ans. L'équipe salariée, composée d'une dizaine de collaborateurs, **privilégie le travail avec des entreprises locales, créatrices d'emplois** dans le territoire des projets développés.



Marc Alexandre GUILBARD • Responsable photovoltaïque •

Afin de développer des projets d'énergies renouvelables sur son territoire, Eolise analyse finement le potentiel de chaque commune. Pour les projets solaires, l'usage actuel et précédent des sols est particulièrement étudié, puisque **Eolise privilégie les projets qui ne concurrencent pas l'agriculture et qui ne participent pas à l'artificialisation des sols**. La **zone de projet** identifiée, sur la communes de Aiffres, en bord de rond point en direction de Vouillé, est une **ancienne carrière**. Elle a ensuite été utilisée comme zone de stockage de déchets. Aujourd'hui inutilisée, sa reconversion permettra de produire une électricité locale et renouvelable, bénéfique pour le territoire.

Aujourd'hui, les émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation d'énergies fossiles (pétrole, charbon et gaz) ont un impact majeur sur notre climat, et donc sur nos cadres de vie. En conséquence, comme le rappelle le GIEC (*Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*), les événements climatiques extrêmes (fortes pluies, inondations, puis sécheresses, canicules, etc.) vont se multiplier et s'intensifier. **Pour limiter les effets de ce dérèglement du climat**, le GIEC rappelle, dans son dernier rapport (2023) que le **moyen le plus rapide, efficace et peu coûteux** pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre est le **développement des énergies solaires et éoliennes**. Le projet développé à Aiffres permettra alors de contribuer à cet effort de lutte contre le changement climatique.



LES ATOUTS DE LA ZONE D'ÉTUDE

- Une **bonne exposition**, sans masque, qui garantira un **bon ensoleillement et une production électrique intéressante**.
- Un **raccordement électrique à proximité**.
- Un site dont le **sol est considéré comme "dégradé"** en raison de son utilisation passée (carrière).
- Un **respect des enjeux environnementaux**.

Les détails du projet sont disponibles sur notre site : www.eolise.fr/projet/parc-photovoltaïque-aiffres/

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

2024



Etude de pré faisabilité



Premier contact avec la commune
et accords fonciers

2025



Rédaction du dossier de présentation du projet



Autorisation du projet par la préfecture

2026



Diffusion de la lettre d'information

2027



Préparation administrative et
technique du chantier

2028



Travaux

2029



Début de l'exploitation de la centrale solaire

2059



Démantèlement ou Renouveau du parc
après 30 ans d'exploitation



QUELLE PRODUCTION ÉLECTRIQUE ?

Le parc photovoltaïque pourrait atteindre une puissance d'environ **un mégawatt-crête**.

Il permettrait de couvrir l'équivalent de la consommation électrique annuelle de **500 personnes** environ (eau chaude et chauffage inclus).



POURQUOI UN PARC SOLAIRE ?

L'énergie solaire permet de **répondre** aux enjeux climatiques, car elle assure la production d'une électricité locale et bas carbone. Elle est aussi une **solution aux crises énergétiques**, car cette électricité se substitue aux énergies fossiles (pétrole, gaz ou charbon) et **contribue à la souveraineté énergétique du territoire**. Enfin, l'électricité produite par un parc solaire est parmi **les plus compétitives en termes économiques**.

UN PROJET PHOTOVOLTAÏQUE SUR UN "TERRAIN ARTIFICIALISÉ"



Photo aérienne de la zone de projet. Le parc solaire sera implanté sur la zone empierrée près du rond-point.

Eolise identifie les sites propices au développement de centrale solaire en fonction de la pertinence environnementale du terrain. Une analyse photographique et historique montre que la **parcelle n'a pas fait l'objet d'une exploitation agricole depuis 1986**. En effet, depuis 40 ans, cette zone a été **utilisée comme carrière, puis comme zone de stockage de déchets inertes**. Son sol a donc été dégradé et n'est plus exploitable pour des activités agricoles ou forestières. La reconversion de cette parcelle en parc solaire permettra **de donner à ce terrain une nouvelle vie**, et de produire une électricité renouvelable et locale.



**VOUS SOUHAITEZ NOUS FAIRE PART DE VOTRE INTÉRÊT,
POSER UNE QUESTION, APPORTER UNE SUGGESTION ? CONTACTEZ NOUS !**

Marc-Alexandre GUILBARD · Responsable photovoltaïque

Téléphone : **05 49 38 88 25** · Courriel : **ma.guilbard@eolise.fr**

Eolise SAS · 3, av. Gustave Eiffel · 86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Cette lettre d'information est diffusée aux habitants des communes d'implantation potentielle et voisines, hors boîtes aux lettres "stop pub".

Les détails du projet sont disponibles sur
www.eolise.fr/projets/parc-photovoltaïque-aiffres/

©fanny-b'Graphik · Impression/Diffusion : Médiapost · Ne pas jeter sur la voie publique.